KRAFFT

35834 / A

MASSIE, Étienne

1898?
1.1.75
Bon

30545

RÉPONSE

A LA CRITIQUE

DE M. DUFAU,

Sur le Parallèle des Eaux minérales d'Allemagne.

RÉPONSE

A LA CRITIQUE

DE M. DUFAU,

MÉDECIN DE DAX,

Sur le Parallèle des Eaux minérales d'Allemagne;

Inférée dans le Journal de Médecine du mois de mai 1778,

Par M. MASSIE, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Médecin Intendant des Eaux minérales de Pouillon.*

A AMSTERDAM;

& se trouve A PARIS,

Chez P. FR. DIDOT le jeune, Libraire, quai des Augustins.

M. DCC LXXVIII.

30545

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

RÉPONSE
A LA CRITIQUE
DE M. DUFAU,
Sur le Parallèle des Eaux minérales d'Allemagne.

LES auteurs du Journal de Médecine, pleinement satisfaits de la critique de M. Dufau, lui ont fait des remercimens de ce qu'il avoit bien voulu en enrichir leur Journal. Ces messieurs, peu connoisseurs sans doute en fait de chimie, se sont laissé tromper par des assertions vagues ; & peut-être M. Dufau s'est-il trompé lui-

même faute de connoiſſances. N'eſt-il pas ſurprenant qu'un médecin qui exerce ſa profeſſion depuis cinquante ans, ait pu tomber dans des écarts tels que ceux que l'on voit dans ſes Remarques critiques? Quelle peut être la raiſon qui l'a déterminé à prendre la plume pour obſcurcir la vérité par des erreurs, & pour tromper le public? Si un zèle louable pour le bien de l'humanité avoit été le motif de ſa critique, auroit-il laiſſé s'écouler cinquante ans ſans rompre le ſilence ſur les eaux de Pouillon, dont, à ce qu'il prétend, il n'a jamais vu que des inconvéniens? Il n'eſt pas vraiſemblable que ç'ait été ſon objet. Il a voulu, ſans doute, jeter du louche ſur des expériences ſolides, & ſur des obſervations réfléchies, parce qu'il ne les a pas faites lui-même. Il a affecté d'attribuer à M. Raulin des choſes qui ne ſont jamais ſorties de ſa plume, dans la ſeule vue d'en ti-

rer des avantages pour affoiblir la confiance que les eaux de Pouillon ont méritée. N'eſt-ce pas ſe rendre coupable de propos délibéré envers le public ? Pourquoi force-t-il ſes confrères, par de tels procédés, à démontrer ſes erreurs ou ſon inſuffiſance ?

M. Dufau improuveroit-il l'uſage des eaux de Pouillon d'après ſa propre expérience ? Il avoue lui-même qu'il a été rarement conſulté pour le diriger ; il n'a donc pu les obſerver ni en connoître les propriétés. Avec quelles lumières & de quel droit prétend-il donc prononcer contre les vertus qu'on leur attribue d'après l'expérience & l'obſervation ?

N'auroit-il pas établi pour fondement de ſa critique, les peines & ſoins auxquels il s'eſt livré pour développer la vraie nature de ces eaux ? On voit par le peu qu'il dit à ce ſujet, qu'il ne les a jamais vues à leur ſource,

qu'il n'en a point fait l'analyſe, ou que s'il y a travaillé, il n'a pas eu aſſez de lumières pour en tirer avantage. S'il avoit vu ces eaux dans leur baſſin, il auroit obſervé les jets nombreux & pétillans qui ſe forment à leur ſurface; le ſeul témoignage des ſens lui auroit démontré l'eſprit éthéré volatil minéral dont elles ſont imbues; il auroit vu que la rigole qui ſert de déchargeoir à la fontaine, eſt enduite d'un limon ochreux très-ſenſible. S'il avoit fait les expériences les plus communes & les plus triviales, il ſe ſeroit apperçu que la poudre de noix de galle les précipite en rouge. Pour peu qu'il eût donné de ſuite à ſes expériences, il auroit reconnu que c'eſt le principe volatil de ces eaux qui tient leurs principes fixes en diſſolution. S'il avoit ſu les continuer ſelon les principes les plus ſimples & les plus communs de la chimie, il y auroit trouvé quelqu'un des autres

principes qui les minéraliſent ; & s'il avoit eu aſſez de lumières pour donner un peu d'étendue à ſon travail, il y auroit découvert ceux que MM. Raulin & Fourcy ont eu le talent de démontrer.

M. Dufau prétend blâmer impunément le parallèle des eaux de Pouillon & de Sedlitz, mais c'eſt ſans avoir la moindre connoiſſance des unes ni des autres. Il donne la préférence à celles de Sedlitz qui ne contiennent qu'un ſel âcre & irritant, ſur celles de Pouillon qui ſont imbues de pluſieurs principes dont chacun ſéparément feroit un remède ſalutaire. Ce n'eſt donc pas d'après l'exactitude de M. Dufau que l'on doit juger de la ſolidité de ſes opinions. Sa délicateſſe ne doit pas le juſtifier, puiſqu'il porte les choſes au point d'inventer des aſſertions qu'il n'héſite pas d'attribuer à M. Raulin. Ne lui fait-il pas dire que la ſélénite des eaux de Pouillon n'eſt qu'une

terre alumineuſe imprégnée d'acide vitriolique ? ce qui eſt manifeſtement faux ; M. Raulin a trop de lumières pour avoir pu le ſoupçonner. Que peut-on penſer des talens de M. Dufau en fait de chimie, puiſqu'il n'héſite pas d'avancer dans ſes Remarques critiques, que les ſels d'Epſom, de Sedlitz, de Glauber ont été donnés & imaginés par les chimiſtes, tandis que ces ſels, de même que les vitriols & les aluns, ſont des productions de la ſimple nature ?

Ce ſeul trait ne devroit-il pas produire l'effet le plus humiliant pour M. Dufau ? Nous aurions voulu la taire pour l'honneur de la médecine ; mais il eſt de notre devoir de faire connoître ſes erreurs, au moins en ce qui intéreſſe le bien de l'humanité. Pour conſommer ſon deſſein & faire tomber la balance en faveur des eaux de Sedlitz, il ne reſtoit à M. Dufau d'autre reſſource que d'exagérer les inconvé-

niens que peut avoir le ſel marin contenu dans les eaux de Pouillon, & ceux de leur ſélénite. Si celle-ci eût été une eſpèce d'alun, comme il a voulu l'inſinuer, elle auroit été déplacée dans ces eaux. Si M. Dufau eût pris la peine de s'arrêter & de réfléchir ſur les expériences de MM. Raulin & Fourcy concernant ce ſel, il auroit pu s'inſtruire ſur ſa nature. Qu'il ne s'efforce donc plus d'en impoſer par une fauſſe érudition. Le nom de ſélénite, donné au ſel des eaux de Pouillon par MM. Venel, Mitouard & Fourcy, préſente une idée bien différente de ce que l'on entend ordinairement par ſélénite proprement dite; c'eſt-à-dire un compoſé d'acide vitriolique & de terre calcaire, puiſque de l'union de la baſe de la ſélénite des eaux de Pouillon avec l'acide vitriolique, il réſulte, ſelon MM. Raulin & Fourcy, un vrai ſel d'Epſom, & ſelon d'autres un ſel qui eſt plus ſoluble que ne l'eſt ordi-

nairement une vraie sélénite, mais qui l'est beaucoup moins que le sel d'Epsom. Il est donc clair que ce sel des eaux de Pouillon n'est pas une sélénite, & encore moins une espèce d'alun, mais un sel qui, bien examiné, doit être considéré comme un sel particulier qui a plus de rapport avec le sel sédatif d'Homberg, qu'avec tout autre sel connu. Sa cristallisation en pellicules cristallisées d'un gris blanc, sa grande difficulté à se dissoudre dans une quantité d'eau chaude, même plus considérable que celle de laquelle on l'a tiré par l'analyse, son acide qui, comme celui du sel d'Homberg, est vraiment marin (1), tout cela doit lui donner de grands rapports avec

(1) *Voyez* la Découverte de M. Frédéric Aug. Cartheuser, dans le Journal de Médécine du mois de mars 1773 ; ou les Actes de Philosophie & de Médecine de la Société Académique des Sciences de la Principauté de Hesse, 1771.

ce sel si fameux dans la chimie & dans la médecine ; s'il en diffère, ce ne peut être que par les nuances qui séparent le *natrum* des magnésies, ou par celles encore qui différencient les *individus* qui constituent la classe de ces dernières terres. Il a dû paroître bien étonnant à l'école de Rouelle, & à celle de tous les vrais chimistes, qu'un sel marin à base terreuse se cristallise long-temps avant qu'un sel marin à base d'alkali de soude. Toutes ces considérations étoient propres à faire naître des doutes raisonnables dans l'esprit de M. Dufau, & à dessiller ses yeux comme chimiste. Comme médecin de cinquante années de pratique, n'auroit-il pas pu se dire qu'il se pourroit que ce sel, qui n'a peut-être pas son semblable, jouoit un rôle intéressant dans les eaux de Pouillon, qu'il les modifioit d'une façon toute particulière, pour en faire des eaux excellentes & peut-être uniques ?

Tout cela n'eſt pas entré dans ſes vues ; il lui a paru ſans doute plus favorable à ſes projets de ſuppoſer à M. Raulin des erreurs, & de s'accrocher fortement au ſel marin proprement dit, & à l'idée commune du ſel de cuiſine, mais qui, n'en déplaiſe à M. Dufau, ne doit pas en être moins précieux à l'humanité, d'autant mieux que ſa combinaiſon avec les autres principes des eaux de Pouillon lui donne des qualités particulières, dont la connoiſſance n'eſt pas à la portée de M. Dufau.

Avant toute diſcuſſion ultérieure, ne pourroit-on pas demander à ce ſavant critique, pourquoi les ſels avec l'acide vitriolique doivent être vus d'un œil plus favorable que les ſels avec acide marin ? Seroit-ce parce que les ſels marins ſont plus actifs que les ſels vitrioliques ? Si cela étoit, il n'y auroit qu'à donner le ſel marin à des doſes plus modérées ; c'eſt ce qu'a fait la

nature dans les eaux de Pouillon, dans lesquelles il y a moins de sel marin, que les eaux de Sedlitz ne contiennent de sel d'Epsom. Jusque-là tout pourroit être égal. Pourquoi encore, sans avoir égard à la quantité & à la qualité du sel marin contenu dans les eaux de Pouillon, veut-il qu'elles doivent être trop irritantes? Est-ce parce que le sel de cuisine donné à forte dose a quelquefois produit ces effets? Quand il n'y auroit point de différence entre le sel marin & le sel de cuisine, les conséquences fâcheuses qu'on en tireroit contre les eaux minérales naturelles qui ne contiendroient que du sel marin, feroient-elles bien fondées? Le célèbre Pringle nous a appris que le sel gemme est plus anti-septique que le sel marin proprement dit. M. Fizes, dont le nom ne périra jamais parmi les praticiens, a dit mille fois dans ses leçons, qu'il n'étoit pas indifférent de

donner du nitre dans les inflammations de poitrine, tel qu'il eſt ſortant du laboratoire des chimiſtes, ou de le donner comme il ſe trouve dans les ſucs de bourrache, de bugloſe, de chicorée ; c'eſt une remarque bien importante ſans doute, où ſon génie vraiment praticien l'avoit conduit. Les ſels quelconques doivent donc agir bien différemment étant diſſous & combinés par la nature dans les eaux minérales, que quand une fois ſortis de leur combinaiſon, ils ſont jetés dans l'eau commune par la main des hommes.

Cela poſé, examinons en quoi eſt-ce que les eaux de Sedlitz méritent la préférence ſur celles de Pouillon. Seroit-ce parceque le ſel qu'elles contiennent auroit des vertus plus précieuſes que celles du ſel marin des eaux de Pouillon ? Conſultons quelques auteurs célèbres qui ſe ſont expliqués de la manière la moins équi-

voque ſur l'efficacité du ſel marin dans les maladies. M. Venel n'en propoſe-t-il pas l'uſage (1) comme d'un bon apéritif dans les tempéramens délicats, dans les phthiſies au premier degré? n'a-t-il pas établi que pluſieurs eaux thermales doivent leurs vertus ſtimulantes, & l'avantage qu'elle ont de guérir la paralyſie & pluſieurs maladies de l'eſtomac, au ſel marin qui entre dans leur compoſition? N'eſt-ce pas au ſel marin que les bains de la mer doivent une grande partie des propriétés que M. Maret leur reconnoît (2)? Ruſſet ne parle-t-il pas de l'eau de la mer comme d'un des meilleurs remèdes qu'il y ait contre les écrouelles (3)? Le docteur Adding-

(1) Mémoires de l'Académie des Savans étrangers, tome II, p. 110.

(2) Mémoire couronné par l'Académie de Bordeaux, ſur les Bains d'eau douce & ſalée.

(3) *De Tabe glandulari.*

ton, dans sa Dissertation (1) traduite de l'anglois en italien, ne la propose-t-il pas comme un excellent remède contre les affections scorbutiques ? D'où est-ce donc que M. Dufau a tiré que jamais on n'emploie intérieurement le sel marin comme purgatif ? Auroit-il assez de bonne foi pour croire que toutes les fois qu'il ordonne à ses malades du sel d'Epsom, il ne s'y trouve pas du sel marin ? Au reste, plusieurs observations insérées dans la Gazette de Santé (2) prouvent que l'eau de la mer est peut-être un des meilleurs vermifuges & dépurans que l'on connoisse. C'est sans doute au sel marin que les différentes espèces de coralines doivent leur propriété vermifuge. Que dira de plus M. Dufau des avantages du sel de Sed-

(1) *Saggio supra lo Scorbuto di Mare ;* année 1777.

(2) N° 31, p. 124 & 125.

litz ? Si le sel marin pur, autant qu'il peut l'être, produit d'aussi bons effets dans les maladies, que ne doit-on pas attendre de celui des eaux de Pouillon ? Quelle idée ne doit-on pas se former de l'efficacité de ces eaux dans le traitement des maladies, puisqu'indépendamment du sel marin dulcifié par les autres principes dont elles sont imbues, elles réuniſſent celui de l'esprit minéral, du principe ferrugineux, d'une terre libre de la nature des magnésies, & d'un sel qui ne rend pas moins leur ensemble merveilleux, que leurs propriétés le paroîtront par l'observation ? C'est à elle qu'il faut toujours avoir recours pour apprécier les propriétés des eaux minérales, de même que celles de tout autre remède.

Que M. Dufau ne veuille donc pas encore se donner le travers de suspecter la bonne foi de ceux qui se sont sérieusement occupés de la nature &

des propriétés des eaux de Pouillon. On ne croira jamais que MM. Raulin, Venel, Fourcy & moi, nous nous soyons conciliés pour en imposer au public. Si d'autres chimistes ont parlé foiblement & même négativement des principes ferrugineux & volatils des eaux de Pouillon, c'est qu'ils ne les ont pas examinées d'assez près pour en rendre un jugement éclairé. Si, comme M. Dufau, ces chimistes eussent connu les expériences de M. Fourcy & les observations de M. Raulin, n'auroient-ils pas craint de compromettre leurs lumières en laissant des doutes sur l'existence de ces principes ?

La juste combinaison des principes qui minéralisent les eaux de Pouillon, fait qu'elles ne se décomposent pas aisément ; par cette propriété, elles deviennent plus généralement utiles, parce qu'elles supportent le transport ; elles produisent à Paris les mê-

mes effets qu'à leur ſource. Si elles euſſent tenu plus de fer en diſſolution qu'elles ne paroiſſent en contenir, elles n'auroient pas été auſſi ſalutaires. Peut-on douter que les métaux dans un état de parfaite diſſolution, ne ſoient plus propres à la guériſon des maladies auxquelles ils ſont propres, que lorſqu'ils ne ſont diſſous qu'imparfaitement?

Les praticiens ſages n'ordonnent les préparations martiales, ſur-tout en ſubſtance, qu'à très-petite doſe? Pourquoi donc M. Dufau veut-il abſolument, pour regarder les eaux de Pouillon comme ferrugineuſes & ſpiritueuſes, qu'elles contiennent beaucoup de fer, qu'elles faſſent éclater les vaſes, qu'elles plongent dans l'ivreſſe, & enfin qu'elles aient un goût acide? Les eaux de Dax qui paroiſſent avoir mérité ſon attention, & auxquelles il accorde un peu trop légèrement l'eſprit éthéré volatil, produiſent-elles

ces effets, donnent-elles même aucun signe extérieur qui les indiquent? Seroit-il donc bien étonnant que le goût salin des eaux de Pouillon couvrît & masquât tout-à-fait le piquant de leur principe élastique? C'est une loi assez générale, sur-tout dans la physique, que le plus fort l'emporte toujours sur le plus foible; d'ailleurs est-il bien décidé que tous les *gas* soient les mêmes dans les différentes eaux minérales? Il est démontré cependant que le *gas* des eaux de Pouillon est l'acide marin, plus où moins combiné de phlogistique & de matière grasse. Que M. Dufau soit plus sincère, qu'il convienne enfin que pour faire des eaux de Pouillon un excellent remède, & peut-être unique parmi les eaux minérales, il ne faut qu'en déterminer les doses selon les maladies & les tempéramens des malades, & les proportionner principalement selon la différence & la quantité de leurs prin-

cipes. Cette partie intéreſſante a été faite avec tout le ſoin poſſible ; elle eſt conſignée dans le ſecond volume du Traité analytique des Eaux minérales, par M. Raulin ; j'y ajouterai ſeulement que je les ai fait prendre à la doſe d'une ou deux cuillerées, avec le plus grand ſuccès, à des enfans dont la rate étoit opilée.

Si M. Dufau a été appelé autrefois pour remédier aux effets des eaux de Pouillon, il eſt évident que ce ne peut avoir été que par l'abus qu'on en a fait, ou qu'il en a fait lui-même, ne les connoiſſant pas. Quel eſt le remède le plus innocent qui ne puiſſe devenir nuiſible, ſi on s'en ſert mal-à-propos, & à des doſes exceſſives ? M. Dufau croit-il qu'il y ait dans la nature quelque remède indifférent quant à ſes qualités ? C'eſt principalement dans leur juſte application que conſiſte le grand ſecret de la médecine, & que paroît la ſagacité du médecin.

Si l'on exigeoit de M. Dufau qu'il prouvât que les accidens qu'il a imputés à l'usage des eaux de Pouillon ont été réellement leur ouvrage, il seroit sans doute bien embarrassé.

En faisant des recherches sur l'ancienneté de ces eaux, j'ai appris que quand on les prenoit autrefois, c'étoit à des doses excessives, à celles, par exemple, de huit, dix, douze, quinze & vingt livres; que dans la première prise on mêloit ordinairement une once de sel d'Epsom, & qu'on en faisoit autant le jour qu'on devoit en terminer l'usage. C'étoit aussi une coutume, presque généralement reçue, que de boire autant de coups de vin, qu'on avoit englouti de verres d'eau minérale; que pour l'ordinaire on continuoit ainsi pendant trois jours consécutifs. Dix onces, douze onces, & même moins, de manne en larmes ou de pulpe de casse, qui sont des remèdes

innocens

innocens par leur nature, prises suivant cette méthode inconsidérée & dangereuse, pourroient-elles ne pas produire les accidens les plus fâcheux ? Le plus grand malheur qui pouvoit arriver à ces malades qui n'avoient pas été dirigés dans l'usage de ces eaux, étoit de tomber entre les mains de gens assez peu réfléchis ou assez ignorans pour attribuer les désordres de leur santé à quelque reste d'eau minérale qui (selon le langage du peuple) n'avoit pas pu passer ; de-là la prétendue nécessité d'employer de nouveaux purgatifs, qui, quelque doux qu'ils fussent, devoient décider des irritations, & causer des inflammations qui éludoient sans doute les traitemens les plus efficaces.

Ce n'est pas de vin ni d'autres stimulans dont il faut faire usage quand on prend des eaux minérales, capables de produire seules des sécrétions & des excrétions salutaires. *Corpora*

ſi quis purgare voluerit, dit Hippocrate, *ea facilè fluentia reddere oporteat;* ce qui ſe réduit à délayer, à diviſer les humeurs, & à donner de la ſoupleſſe au ſyſtême des ſolides, conditions néceſſaires pour rétablir les fonctions dans l'ordre de la nature. Lorſque je fais uſage des eaux de Pouillon comme altérantes ou comme purgatives, je recommande non pas de les couper, ce que je crois inutile, mais ſeulement de boire dans l'après-midi, après la digeſtion du dîner, quelques verres de boiſſon délayante. Qu'on prenne ces précautions ou qu'on ne les prenne pas, lorſque les eaux de Pouillon ſont indiquées, on n'en voit jamais que les effets qu'on a lieu d'en attendre.

N'eſt-il pas ſenſible que les accidens imputés par M. Dufau à ces eaux ſalutaires, provenoient de toute autre cauſe; ou bien que ſes obſervations ont été préméditées, ou faites de

propos délibéré ? J'en ai fait prendre quelquefois dans une matinée, à des tempéramens robuſtes, juſqu'à huit & dix livres, ſans qu'il en ſoit ſurvenu le moindre inconvénient : avec quelle ſécurité ne peut-on donc pas en faire uſage à la doſe de trois & quatre livres, lorſqu'elles ſont indiquées par la maladie, & par le tempérament des malades ? Deux livres ſont ſouvent chez des perſonnes délicates tout l'effet que l'on peut en déſirer. Cela ſans doute ne s'accorde pas avec l'opinion de M. Dufau, puiſqu'il ne les juge propres qu'aux tempéramens dont la fibre eſt lâche, molle, & difficile à ébranler. L'expérience & l'obſervation démontrent au contraire qu'elles donnent de la ſoupleſſe aux fibres des ſolides en ſoutenant leur ton, & en favoriſant leur élaſticité, ſans jamais leur cauſer d'irritation. M. Dufau en auroit jugé de même, ſi quelquefois il en eût dirigé l'uſage avec connoiſſance de cauſe.

Il ne l'a point fait, il l'avoue lui-même: *Habemus confitentem reum.* Qu'il revienne donc sur le compte des eaux de Pouillon, & qu'il rende justice à ceux qui s'occupent de leurs propriétés pour le bien de l'humanité; qu'il observe les effets salutaires qu'il doit en attendre, en en faisant usage selon les règles qui doivent diriger un médecin digne de ce nom. Il verra qu'elles ne sont point irritantes; il connoîtra à la suite de ses observations, s'il en fait à propos, qu'elles sont faites pour calmer des irritations & non pas pour en causer; je les ai vues réussir comme par enchantement dans des diarrhées vermineuses & même dyssentériques, & dans d'autres maladies qui provenoient d'agacement & d'irritation. Il se convaincra, s'il en observe les effets selon les règles de l'art, que bien loin d'être échauffantes, elles produisent dès l'instant qu'on les a bues le sentiment d'une fraîcheur

très-fatisfaisante. Dans le temps qu'elles font l'effet de purgatif, la bouche s'humecte d'une rosée naturelle, ce qui fait que quand on s'est purgé avec ces eaux, on est rarement obligé de boire plus qu'à l'ordinaire. Il connoîtra qu'on peut les prendre comme purgatives pendant sept à huit jours de suite, & même davantage, sans en être affoibli; au contraire, on se sent restauré par leur boisson, elles donnent de l'appétit, & favorisent toutes les fonctions : quel est le purgatif propre à produire de pareils effets? Qu'il me soit permis de défier M. Dufau d'en donner un seul exemple. Les eaux de Sedlitz ont-elles ces avantages? Mais ce que M. Dufau ne verra pas, c'est que les eaux de Pouillon produisent ces grandes évacuations que le vulgaire desire presque toujours quand il prend des purgatifs ordinaires. Et qu'importe, pourvu que les évacuations que l'on obtient d'elles produi-

ſent les avantages qu'on s'en eſt propoſé ? M. Dufau doit donc être convaincu que les eaux de Pouillon ont des propriétés plus étendues dans le traitement des maladies que celles de Sedlitz, & qu'elles méritent ſur celles-ci une préférence décidée. Ce ne doit pas être ſans raiſon qu'Hoffman, qui a préconiſé les eaux de Sedlitz, recommande de ne les prendre que pendant huit à neuf jours, même comme altérantes ; pour moi j'ai fait prendre les eaux de Pouillon pendant les deux, les trois & les quatre mois de ſuite, tantôt comme altérantes, tantôt comme purgatives, ſans en avoir obſervé que de bons effets. Je me flatte encore que M. Dufau, convaincu de cette vérité, avouera un jour que M. Raulin n'a rien haſardé dans le parallèle des eaux de Pouillon & de celles de Sedlitz ; il a donné la préférence aux premières, il a été en ce qui les concerne d'une modération & d'une réſerve peu

communes ; combien d'obſervations intéreſſantes n'eût-il pas pu donner de plus, s'il n'eût voulu attendre ſans doute l'occaſion de les vérifier par lui-même ?

Avant que M. Dufau ne procède à de nouveaux eſſais, il eſt à propos qu'il ſoit prévenu ſur une légère incommodité qui quelquefois a lieu dans l'uſage des eaux de Pouillon, & dont on pourroit d'abord tirer de fauſſes conſéquences en faveur de l'idée de leur prétendue âcreté ; c'eſt un échauffement au fondement, auquel on remédie bientôt, en l'humectant avec un linge trempé dans la même eau. Tout autre purgatif ne pourroit-il pas produire le même effet ? N'eſt-ce pas une preuve que cette irritation provient plutôt de l'âcreté de la bile, ou d'autres humeurs évacuées par l'effet des eaux, que de leur qualité purgative ? J'ai encore obſervé qu'en continuant tout ſimplement l'uſage intérieur des

mêmes eaux, cette ardeur se dissipe en très-peu de temps. Elles jouissent du plus précieux avantage des eaux minérales, qui est de délayer, de diviser & évacuer des humeurs qui, par leur séjour dans les différens viscères, produiroient mille infirmités toujours rebelles, & souvent incurables ou mortelles : les eaux de Pouillon délayent ces humeurs, les divisent, les évacuent, sans causer dans les entrailles le moindre agacement, la moindre irritation.

On interpréteroit très-mal notre façon de penser, si l'on croyoit que ce secours dût dispenser de toute précaution, & qu'il fût un remède à tous les maux ; je dis au contraire qu'afin que les eaux de Pouillon réussissent dans le traitement des maladies, il faut d'abord connoître celles auxquelles elles sont propres, & les employer ensuite avec les ménagemens que l'on observeroit avec tout autre re-

mède altérant & purgatif. On doit conclure d'après les observations précédentes, que ces eaux sont un des plus doux, des plus innocens, des plus commodes & des plus salutaires purgatifs & fondans que l'on ait découverts jusqu'aujourd'hui parmi les dons de la nature. On s'en convaincra aisément, lorsque sans prévention, sans préjugé, on examinera les principes qui les minéralisent, & qu'on recherchera leurs propriétés d'après des observations lumineuses.

M. Dufau doit donc se déprévenir de sa fausse opinion sur les propriétés des eaux de Pouillon: qu'il joigne à mes observations celles qu'il fera lui-même sur leur efficacité dans un nombre de maladies, il se félicitera enfin d'avoir concouru à faire connoître un remède aussi salutaire; c'est ainsi qu'il se rendra de plus en plus utile à sa patrie. Si j'avois les avantages que

doivent donner cinquante ans de pratique, j'aurois sans doute plus étendu mes connoissances sur les propriétés de ces eaux dans le traitement des maladies. Avec quelle confiance M. Dufau ne changera-t-il pas l'ordre de ses observations sur les eaux de Pouillon, s'il veut bien se rappeler la prompte guérison du magistrat de la Cour des Aides de Bordeaux; celle de la dame à laquelle, pendant qu'elle nourrissoit son premier enfant, il étoit survenu dans l'une des mamelles un dépôt laiteux & galeux qui la menaçoit d'une maladie bien plus terrible; & enfin celle du commis de la Subdélégation de Dax, ou du receveur des tailles, qui à la suite d'une maladie aiguë ne pouvant se rétablir, prit pendant quelques jours les eaux de Pouillon, qui le rendirent bientôt à ses occupations ordinaires? Je cite ces faits, parcequ'ils sont à la connoissance de

M. Dufau : j'en ai devers moi un nombre d'autres auſſi intéreſſans, qui feront le ſujet d'un mémoire utile à l'humanité ſouffrante.

FIN.